



JANVIER 2025

Page 2 à 5
Réalisations 2024

Page 6 et 7
Comité des Fêtes

Page 8 et 9
Les Pompiers

Page 10 à 11
Le Club des Aînés

Page 12 et 13
Activités Hivernales

Page 14
Infos Pratiques

PERMANENCES

Mairie :

Mme Mauricette LACEPPE
Lundi au vendredi 10h00 à 12h
Mercredi – fermé.

Tél : 04 71 78 93 11

@ : mairie.leclaux@wanadoo.fr

Maison de la montagne :

Tél : 04 71 78 93 88

@ : maisonmontagne.leclaux@wanadoo.fr

Edito

Avec la parution de notre bulletin d'information, Guy LOUBEYRE Maire, et son Conseil Municipal souhaitent que l'année 2025 soit porteuse de réussites, de bonheur, de prospérité et de bonne santé.

Pour ce qui est de l'année écoulée, après 10 ans de tergiversations, le dossier du Camping Municipal a enfin abouti, 830 920 € de dépenses et 568 969 € de subventions.

Les derniers investissements concernent l'assainissement et la gestion des eaux pluviales (dans le périmètre du Camping et les habitations route de la Chaumette) pour un montant de 114 545 € avec 70 % de subventions de l'Agence de l'Eau et 10 % de l'État (DETR).



Pour ce qui est de l'avenir, l'assainissement et la gestion de l'eau vont encore être au cœur de cette nouvelle année : les compétences eau vont échapper à la Commune. Les travaux de réfection des réseaux et la nouvelle station d'épuration seront à la charge de la nouvelle compétence. Les travaux prévisibles seront autour de 1 500 000 pour l'assainissement et l'AEP (alimentation en eau potable).

Des travaux en adduction d'eau vers le Serger, non encore chiffrés seront également pris en compte.

Voilà quelques informations

Bonne lecture

Votre Maire, Guy LOUBEYRE

Un mot sur les réalisations 2024

Cette année encore la municipalité a conduit un certain nombre de projets :

Réhabilitation du camping municipal :

La réhabilitation du camping municipal est sur le point de s'achever ... Encore quelques petits ajustements et tout sera prêt pour son ouverture dès le printemps.

Un point sur les travaux réalisés, le coût du projet et les subventions obtenues :

-Extension des sanitaires (démolitions gros-œuvre, ravalements extérieurs, charpente bois, couverture zinguerie, menuiseries extérieures en aluminium, menuiseries intérieures bois, cloisons sèches, faux plafonds, peintures, carrelage et faïence, plomberie, ventilation, électricité ...).

-Création d'un logement de fonction et d'un bâtiment d'accueil.

-Fourniture de HLL (habitations légères de loisirs).

-Réaménagement paysager, voirie, réseaux divers, espaces verts



Le montant des travaux réalisés représente un coût total de 830 920 €

Les subventions obtenues :

- 155 750 € du Conseil départemental
- 31 150 € de la C. C. Pays Gentiane
- 259 683 € de l'Europe (FEADER)
- 45 200 € de l'État au titre de la DETR
- 45 200 € de la Région
- 31 986 € du Syndicat Départemental d'Energie du Cantal

Soit un total de 568 969 €

Pour réaliser ces travaux la commune a contracté un prêt de 150 000 € et a attribué une subvention d'équilibre au budget annexe du camping de 100 000 € (sur le budget 2024).







Travaux assainissement et AEP (alimentation eau potable)

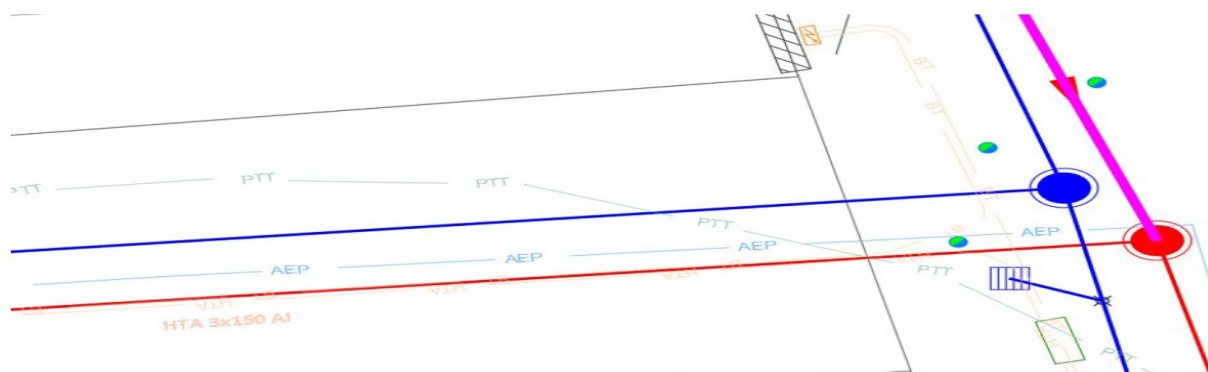
La première phase / tranche des travaux pour la mise en conformité de l'assainissement et le traitement des eaux pluviales a été réalisée. Celle-ci concerne la zone du camping ainsi qu'une partie des habitations de la route de la Chaumette.

Montant des travaux : 114 545 €

Subventions obtenues : 72 423 € de l'agence de l'eau dont 7 697,50 € pour l'aide aux particuliers.
9 231,50 € de l'État au titre de la **DETR**.

Reste à charge commune : 22 685 €

Les travaux concernant les eaux pluviales (6 835 €) n'ont pas été subventionnés.



La deuxième phase / tranche (le bourg) débutera fin avril 2025. Son coût sera de l'ordre des **900 354 €** pour l'**assainissement** et de **320 110 €** pour l'**alimentation en eau potable (AEP)**. Pour l'assainissement les subventions seront de 70% de la part de l'agence de l'eau et de 10 % de DETR. Les demandes de subventions pour l'eau sont en cours.



En raison de la nouvelle réglementation de l'agence de l'eau Adour Garonne, le conseil municipal a fixé et voté les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement. A partir de 2025, pour prétendre aux subventions, le prix de l'eau devra atteindre **2€/m3**.

Un mot du Comité des fêtes

Comme l'année précédente, 2024 a été riche en manifestations et travail pour le comité des fêtes. Pas moins de 24 événements organisés par l'équipe :

- En janvier : Les **vœux de M. le Maire**,
Le partage de la **galette**,
Le repas de la **Sainte Barbe** des Pompiers du Claux.
- En février : Le **concert de Sylvie PULLES**,
Pendant les vacances de février/mars le **repas potée Auvergnate** tous les jeudis soir.
- En avril : La **fête du pain** et repas fait maison.
- En mai : **Concours de belotte** à l'occasion de la Fête des cloches.
- En juin : La **fête de la randonnée** qui connaît toujours un grand succès.
- Juillet / août : Les **repas champêtres** tous les mardis soir ainsi que le dimanche matin dans la cour de l'école le **marché de Pays**
La Fête Patronale du 16 au 18 Août, avec une soirée cinéma en plein air, deux concerts et un magnifique feu d'artifices.
- En septembre : Le **bar associatif** lors de l'ouverture de la saison culturelle du Pays Gentiane.
- En décembre : Le passage du **Père Noël** pour les enfants (en classe primaire) du CLAUD suivi d'un **spectacle de magie et d'un goûter maison**.





Cette année encore était bien chargée, mais commence à peser sur les organisateurs et les bénévoles.

Le Bar associatif n'a pas été reconduit cet automne par manque de participants

Nous attendons **l'Assemblée Générale** pour décider de la pérennité de l'association voire la mise en sommeil...

Nous manquons de personnes engagées et motivées mais surtout de membres qu'ils veulent s'investir au sein de l'équipe.

Nous comptons sur la mobilisation de tous « les Clouniers » pour pouvoir continuer dans cette dynamique afin que le Claux ne meurt pas.

Un mot de l'Amicale des Pompiers

Passation de commandement

Le **19 Octobre 2024**, le Centre de Secours et d'Incendie du Claux Cheylade a vu se dérouler la cérémonie de passation de commandement entre le Capitaine honoraire Laurent BERNARD et l'Adjudante cheffe Hélène LIADOUZE.

L'évènement s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités dont le Président du SDIS Bruno FAURE, le Sous-Préfet de Saint Flour Romain Héliard, Les Conseillers départementaux : Aurélie Bresson et Gilles Chabrier, le représentant de la Gendarmerie, le directeur du SDIS, des représentants de l'UDSP, les Maires et les adjoints des communes du Claux et de Cheylade ainsi que de nombreux représentants des centres de secours du département du Cantal.

Tous ont témoigné, à tour de rôle, de leur admiration pour la durée et la qualité de l'engagement du Chef de Centre sortant ainsi que l'importance du maintien du Centre de Secours dans cette vallée de la Petite Rhue.

Laurent BERNARD a rappelé les différentes étapes de sa carrière de plus de **41 ans** au sein du Centre de Secours du Claux-Cheylade. Sa réussite aura été de toujours fédérer une équipe de Sapeurs-Pompiers autour de lui. Il transmet, avec tous ses encouragements, le CIS à **Hélène LIADOUZE** qui dorénavant managera une équipe de 9 Sapeurs-Pompiers.



Sainte Barbe

Les Sapeurs-Pompiers ont fêté comme chaque année **leur Sainte Barbe le 11 janvier dernier.**

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur du SDIS, d'un représentant de l'UDSP, de la Conseillère départementale et des élus des communes du Claux et de Cheylade.

A cette occasion, la nouvelle cheffe de centre Hélène LIADOUZE a fait le bilan de l'année 2024 avec 35 interventions assurées par le CIS Le Claux Cheylade dont 25 secours à personnes, 5 feux (1 de VL, 1 de maison, 1 de bâtiment agricole et 2 de broussailles) et 5 accidents de la circulation.

Après les discours des autorités, les nouvelles recrues ont reçu leur diplôme de fin de formation :



- * **Secours à personnes et PPBE pour Angèle CHABRIER**
- * **Secours à personnes pour Gabrielle GIBES.**

L'Adjudante cheffe Hélène LIADOUZE a aussi fait la présentation de **Stéphane ROUSSEL** de Cheylade qui intègre le centre de secours au 01 janvier 2025.

La cérémonie s'est poursuivie dans une ambiance conviviale avec le vin d'honneur à la caserne et le repas animé à la salle des fêtes de Cheylade.



Le Centre de Secours du Claux Cheylade est toujours à la recherche de Sapeurs-Pompiers Volontaires alors pour toute demande d'informations sur l'engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Adjudante Cheffe Hélène LIADOUZE : 06.84.65.92.77.

Un mot du club des Aînés

Cette année encore le club des Aînés a été très actif
avec de nombreuses animations mensuelles et sorties :

* **Visites : Massiac, Vichy, Millau.**

* **Sortie au Zenith de Clermont-Ferrand.**

* **Les rencontres : 1^{er} mercredi de chaque mois : belotte, jeux divers, pétanque, ballades ...**

Les prochaines sorties de prévues :

- Padirac Rocamadour,
- Château de Val,
- Visite du Barrage de Borg Les Orgues,
- Repas chasseur (avec la participation du club de chasse merci à eux ...).

Les membres du bureau :

Président : **DIEUDE** Gilles

1^{ère} vice présidente : **LAVERGNE** Mireille

2^{ème} vice président : **BOUT** Robert

Trésorier : **BOISSIERE** Pierre

Secrétaire : **RIGAUDIERE** Daniel

Prochaine assemblée générale prévue le mercredi 5 février à 11H30 dans la salle des associations. N'hésitez pas à nous rejoindre ...





Un mot sur Les Activités Hivernales

NordicaTeam

Baptêmes et Cani-Randonnées
Initiation aux sports de Traîneau
Coaching Sportif
Location VTT à Assistance électrique



Contact

Téléphone : 06 34 62 26 91 ou 06 31 00 49 27

Mail : nordicateamrelaisdelascourt@gmail.com

Site: www.nordicateamrelaisdelascourt.fr

ZONE NORDIQUE HAUT CANTAL PUY MARY Le Claux



LOCATION MATÉRIEL

La location
se fait directement
au départ des pistes
au Col de Serre ou
à Lascourt

OUVERTURE DOMAINE*

9H00-17H00

Vacances Noël et Février
Tous les jours

Janvier
Samedi et dimanche

Autres périodes
Se renseigner

*selon conditions météo

Ski de Fond / Chiens de Traîneaux									
	Personne + de 16 ans	Personne 6 à 16 ans	Enfant - 6 ans	Pass Famille 2 ad + 2 enf	Tarif réduit	Scolaires			
Journée	9.00 €	5.00 €	Gratuit	22 €	5.00 €	1.50 €			
Semaine	45 €	20 €	Gratuit	-	-	-			
Raquettes									
Journée	3 €	1.50 €	-	-	1.50 €				
PACKS FOND	1/2 Jour	1 Jour	2 Jours	3 Jours	4 Jours	5 Jours	6 Jours	7 Jours	Jour sup
Pack Ski de Fond	12 €	15 €	25 €	36 €	46 €	56 €	69 €	69 €	8 €
Pack Skating	17 €	19 €	33 €	46 €	58 €	70 €	82 €	82 €	9 €
Raquettes	5 €	10 €	15 €	22 €	29 €	35 €	40 €	45 €	5 €
LUGE	5 €	7 €	13 €	18 €	22 €	26 €	30 €	34 €	4 €

Toutes les infos
sur la Zone Nordique

Col de Serre : 06.80.55.67.34 - 07.87.50.01.43

Lascourt : 06.31.00.49.27

Maison de la Montagne : 04.71.78.93.88

www.leclaux-puymary.com



Informations Pratiques

État Civil—Mariage :

Maxime René André LOUBEYRE et Anne-Sarah LE NY—9 mai 2024

Mersad VUSKIC et Audrey Clémence Pierrette LOUBEYRE—27 juillet 2024

Restauration :

***Pizzas Le Relais de Lascourt** (Lascourt – 5 km) – 06 31 00 49 27— Hervé propose des pizzas cuites au feu de bois sur réservation.

***Gîte d'étape du Puy Mary** (1 km) – 04 71 78 34 84 (le soir sur réservation uniquement) - Accueil été comme hiver pour goûter au plaisir du calme , de la nature et bien sûr les spécialités du cantal : truffade, pounti, chou farci etc... sans oublier ses fromages....

***La Petite Rhue** (Ecole de Parapente) – 04 71 78 95 21— Propose en saison estivale une restauration à midi et le soir.

***Le Chalet du Puy Mary** (Col du Pas de Peyrol – 10 km) – 04 71 20 82 81 (mai à novembre) - Propose de découvrir la gastronomie de la région.

***L'Auberge des Marmottes** (Col Eylac – 8 km) – 06 81 45 73 80 (**mai à octobre**) - Hors vacances scolaires (sur réservation le soir) : lundi au Jeudi 9h-18h et Vendredi au Dimanche 9h-23h. Vacances scolaires : Lundi au Dimanche 7/7j de 9h-23h.

***Le Buron d'Eylac** (Col d'Eylac – 8 km) – 07 61 97 71 79 (15 juin au 15 septembre) - Produits fermiers, casse-croûtes et pique-niques en montagne. Ses spécialités : bourioles, pachades, tartes aux myrtilles, crêpes,... ses confitures maison.

Hébergements :

Gîte d'Etape – Restauration

Pour 26 personnes – SARL PEPM au 04 71 78 34 84 – www.giteetapedupuymary.fr

Pour 8 personnes – Relais de Lascourt au 06 24 62 26 91 – nordicateampuymary@gmail.com

Chambre d'hôtes – gîte équestre

Pour 6 personnes / 3 chambres – Chez Mary Elise au 06 45 08 42 63 – www.chezmaryelise.fr

Pour 7 personnes / 3 chambres – M. Vernet au 04 71 78 96 67 – jeanlouisvernet@orange.fr

Pour 10 personnes / 4 chambres – L'Estive du Claux au 06 75 32 04 96 – <https://lestiveduclaux.fr>

Gîte 3 épis – 3 étoiles – 3 Clés

Pour 6 personnes – M. Boon – 04 71 68 85 58 / 07 86 28 36 89 – alain.saintpol@gmail.com

Pour 9 personnes – Gîte des 4 saisons – Mr Laborie – 06 83 33 98 99 – laborief@gmail.com

Pour 4 personnes – M. Lavergne – Gîte de France n°972 au 04 71 48 64 20

Pour 6 personnes – M. Rodde au 04 71 78 90 47 – armand.rodde@sfr.fr

Pour 7 personnes – SCI Le Sol Immo au 06 86 36 70 96

Gîte 2 épis – 2 étoiles

Pour 5 personnes – M. Ducher au 04 71 67 33 16 – genevieve.ducher15@orange.fr

Pour 2 personnes – Le Clos Mary – Gîte de France n°315 au 04 71 48 64 20

Pour 2 et 6 personnes – M. Rodde au 04 71 78 90 47 – armand.rodde@sfr.fr

Pour 6 personnes – M. Veschambre – Gîte de France n°899 au 04 71 48 64 20

Autres

Pour 15 personnes – Mme Baures au 06 37 15 67 95 – pmbaures@gmail.com

Pour 2 et 4 personnes – M. Loubeyre au 04 71 78 93 31- guylobeyre@orange.fr

Pour 2-4 personnes – Mr Blin au 04 71 68 70 32 – lise.rat@wanadoo.fr

Pour 4 personnes – Mr Bry au 06 14 91 37 25 – valonactif@gmail.com

Pour 6 à 14 personnes – Mme Delacourt au 06 34 58 74 05 – corinnedelacourt15@gmail.com

Pour 6 personnes – Mme Janet au 04 66 22 75 14 – quelair@hotmail.fr

Pour 2 personnes – Mme Jatz au 04 71 78 91 79 – eliane.jatz@orange.fr

Pour 6 personnes – Mme Olivier Agnès au 06 52 58 67 92 – agnespuechaldou@wanadoo.fr

Pour 15 personnes— Mme FEILDEL au 06.78.46.93.71 - xmb.feildel@gmail.com

<https://leclaux-puymary.com>